

Lyon, 14 mars 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Collecte saisonnière des déchets verts

Avec le printemps, la collecte saisonnière des déchets verts reprend à partir du 19 mars dans 9 communes de l'ouest lyonnais. Elle est réservée aux particuliers résidant sur le territoire de la Métropole de Lyon. L'accès est gratuit.

Tous les déchets végétaux sont acceptés : tonte de pelouse, taille de haies, branchages, feuilles mortes...

Ces points de collectes ont été mis en place pour désengorger les déchèteries de l'ouest lyonnais au printemps et à l'automne.

Dans les autres communes de la Métropole, les habitants peuvent déposer leurs déchets verts dans les 19 déchèteries du territoire métropolitain.

En 2015, le Grand Lyon a collecté et valorisé par compostage **30 800 tonnes de déchets verts dont 339 tonnes de feuilles et 176 tonnes de sapins.**

La collecte saisonnière (printemps et automne) dans les communes de l'ouest lyonnais a permis de collecter 327 tonnes de déchets verts.

La collecte de déchets verts contribue de manière importante (presque 25%) à la performance du taux de recyclage de la métropole. La valorisation par compostage permet de produire du compost, utilisé localement pour amender les sols par des céréaliers, des maraîchers, des producteurs bio, des paysagistes, des collectivités et des fabricants de terreau. Ces déchets verts sont transformés en un compost sur les plateformes de compostage de Ternay et Décines-Charpieu.

On peut estimer à 15 000 tonnes la production de compost issu des déchets verts ce qui permet la fertilisation de 1 000 ha.

Calendrier de la collecte

Quincieux : place du Marché (chemin de Saint-Laurent) :

19 mars-2 avril-16 avril-30 avril-14 mai-28 mai.

Lissieu : parking du CTM (7, route de Limonest) :

26 mars-9 avril-23 avril-7 mai-21 mai-4 juin.

Albigny-sur-Saône : parking rue Jean Chirat (en face du parc de l'Accueil) :

19 et 26 mars-2, 9, 16, 23 et 30 avril, 7, 14, 21 et 28 mai, 4 juin.

Fontaines-Saint-Martin : site Soliman Pacha (esplanade Charles de Gaulle) :

19 et 26 mars, 2, 9, 16, 23 et 30 avril, 7, 14, 21 et 28 mai, 4 juin.

Saint-Cyr-au-Mont-d'Or : parking-relais (angle route de Saint-Romain et rue du Stade) :

26 mars, 9 et 23 avril, 7 et 21 mai, 4 juin.

Collonges au Mont-d'Or : rue des Sablières :

19 mars, 2, 16 et 30 avril, 14 et 28 mai.

Saint-Romain au Mont-d'Or : avenue des Eaux-Vives (croisement avec rue de la République) :

26 mars, 9 et 23 avril, 7 et 21 mai, 4 juin.

Couzon au Mont-d'Or : parking du Stade :

19 mars, 2, 16 et 30 avril, 14 et 28 mai.

Marcy l'Etoile : avenue Bourgelat (parking à l'entrée de la commune de Marcy l'Etoile) :

19 et 26 mars, 2, 9, 16, 23 et 30 avril, 7, 14, 21 et 28 mai, 4 juin.

Horaires d'accès à ces points de collecte : de **9h30 à 12h30** et de **13h30 à 16h30**.

Les fourgons, bennes et véhicules à plateau sont interdits.

Contact presse :

rguillet@grandlyon.com

04 26 99 37 52/06 98 51 59 94